CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^E CLASSE

SESSION 2018

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Rédaction d'un rapport, assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales.

Durée : 3 heures Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 21 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué. S'il est incomplet, en avertir le surveillant. Vous êtes éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^e classe au sein du service des sports de la commune de Sportiville. Cette dernière compte 40 000 habitants au sein d'une communauté d'agglomération de 150 000 habitants et possède des équipements couverts (gymnases, salles spécialisées), des terrains de grands jeux (football, rugby) ainsi qu'une piscine.

L'adjoint au Maire en charge des sports s'interroge sur l'état des équipements sportifs, qui se dégradent, au regard de la multiplication des demandes des administrés quant à leur disponibilité. Il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur l'entretien des équipements sportifs et les contraintes qui pèsent sur leur gestion.

10 points

Dans une seconde partie, il vous demande d'envisager des propositions opérationnelles pour déterminer l'opportunité pour une commune d'investir dans la construction et le développement de nouveaux équipements sportifs (10 points).

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

Document 1 : « Équipements sportifs : le coup de jeune attendra » - Acteurs du sport

- Mars 2015 n°167 - 3 pages

Document 2: « Équipements sportifs : une nécessaire cure de jouvence » -

lagazette.fr - Consulté le 20 juillet 2017 - 9 pages

Document 3 : « Focus sur la règlementation fédérale des salles multisports » -

sports.gouv.fr - Mise à jour le 18 juillet 2016 - 2 pages

Document 4: « Centres aquatiques : une déferlante de rénovations » (extraits) - Le

Moniteur Hebdo - 14 juillet 2017 - 3 pages

Document 5: « Équipements sportifs : les collectivités condamnées à innover » -

caissedesdepotsdesterritoires.fr - 17 mars 2017 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.